



Avec Drexma Industries Inc. (la Compagnie) deux (2) types de garanties s'offrent à vous.

Bien lire et comprendre avant de choisir la garantie appropriée à vos besoins.

Garantie Drexma pour Câble de plancher chauffant 3,7.

1• Garantie Limitée non transférable de 25 ans sur câble 3,7GCWC et de 5 ans sur thermostat.

2• Garantie à vie Flexible Limitée

A vie sur l'installation des câbles 3,7CWC et les membranes de désolidarisation pour câble chauffant approuvée et utilisé (voir annexe 1), avec les ciments-colle également approuvés et utilisé (voir annexe 1) et 5 ans sur les thermostats.

1) Garantie Limitée non transférable de 25 ans

25 ans sur les câbles chauffants 3.7GCWC, 5 ans sur les thermostats

Drexma, la Compagnie, offre une Garantie Limitée de 25 ans pour les câbles (3.7GCWC) pour plancher chauffant, ci-après désigné "le Produit", contre les défauts de matériel, de fabrication, au propriétaire original ou à l'acheteur original du produit. Cette garantie n'est pas transférable. Les thermostats pour plancher chauffant (WiCommand, Mysa, Warmup et OJ Electronics) vendus par Drexma ont une Garantie Limitée de 5 ans. Selon cette garantie Drexma s'engage uniquement au remplacement du produit et aucune autre charge ou frais ne sera admissible.

Selon la présente Garantie Limitée de 25 ans pour le câble 3.7GCWC de plancher chauffant, Drexma s'engage, si Drexma détermine qu'il y a un défaut de matériel ou de fabrication pour le Produit et que celui-ci n'a pas été endommagé suite à un usage abusif et/ou inadéquat ou dû à une modification ou à une mauvaise installation, à rembourser en entier ou remplacera le Produit, au prix indiqué sur la liste de prix autorisée de Drexma pour ledit Produit à la date d'achat. Le seul recours possible et la seule responsabilité de Drexma est le remplacement de la section défectueuse du système chauffant.

Seulement les gabarits de plastique de Drexma Industries sont autorisés avec les câbles (3,7GCWC).

Si Drexma procède à la réparation ou au remplacement partiel ou total du système, la garantie ne sera pas prolongée.

Le Client doit :

- Installer le câble vendu par Drexma (3,7GCWC), la membrane DrexMat ou une autre membrane approuvée (voir annexe 1) avec les ciments-colle approuvés (voir annexe 2) et un des thermostats énumérés dans la section « Branchement au réseau électrique » selon le guide d'installation approuvé par Drexma ou le guide d'installation approuvé par l'un des produits approuvés dans l'annexe 1.
- Brancher le câble au réseau électrique ainsi que le thermostat et installer le câble et le thermostat selon les normes électriques en vigueur dans la région où le thermostat et/ou le système chauffant seront installés;
- Installer le câble et le thermostat selon le Code national du bâtiment (CNB) ou les normes d'un code du bâtiment en vigueur dans la région de l'installation;

Afin de pouvoir se prévaloir de la présente garantie à vie limitée, le Propriétaire doit fournir à Drexma, dans les 90 jours de la fin des travaux d'installation des câbles :

Drexma Industries Inc; 119A Sir Wilfrid Laurier, Saint-Basile, Québec, J3V 6J7, info@drexma.com

1. Preuve d'achat des câbles
2. Preuve d'achat du ciment colle approuvé et certifié garanti 10 ans par le fabricant
3. Preuve d'achat des thermostats
4. Preuve d'achat de la membrane
5. Preuve de l'installation par un professionnel de la membrane, des thermostats, des câbles et du ciment colle
6. Registre des tests Megger effectués par un électricien qualifié avec les coordonnées de cet électricien
7. Le formulaire de registre de garantie Drexma disponible à l'adresse suivante : www.drexma.com
8. Fournir 4 photos de l'installation, 1) soit avant l'installation 2) après l'installation du câble, 3) après l'installation du couvre plancher et 4) après l'installation de la boîte électrique et de la connexion au réseau électrique.

Les branchements électriques et les tests doivent être réalisés par un électricien qualifié uniquement.

Il est obligatoire d'installer un boîtier électrique mural extra large (2 ½» min.) et extra profond (2 ½» min.) pour accommoder le relai de fuite à la terre (DDFT), à l'arrière du thermostat. Un produit acceptable est: Iberville #3004LH-RT ou plus grand (ou tout produit équivalent). De plus, il est strictement interdit de faire de multiples connexions dans cette boîte électrique. En d'autres mots,



Avec Drexma Industries Inc. (la Compagnie) deux (2) types de garanties s'offrent à vous.

Bien lire et comprendre avant de choisir la garantie appropriée à vos besoins.

seulement une connexion électrique est permise. La ligne électrique qui amène le courant au thermostat et aucune autre ligne électrique n'est permise. Aucune jonction vers un autre produit électrique ne peut être faite.

La limite de charge par câble et par thermostat doit être de 15 Ampères.

La garantie Drexma pour câble de plancher chauffant 3.7CWC

2) Garantie à vie flexible Limitée

A vie sur l'installation des câbles 3,7CWC et les membranes de désolidarisation pour câble chauffant approuvé (voir annexe 1) et utilisé avec les ciments-colle également approuvés et utilisés (voir annexe 1) et 5 ans sur les thermostats.

Drexma Industries Inc. (la Compagnie), offre une Garantie à vie Flexible limitée sur l'installation pour les câbles (3.7CWC) pour plancher chauffant avec les membranes de désolidarisation (voir annexe 1), les ciments-colle approuvés (voir annexe 1), 5 ans sur les thermostats pour plancher chauffant (WiCommand, Mysa, Warmup et OJ Electronics) vendus par Drexma contre les défauts de matériel et de fabrication, au propriétaire original ou à l'acheteur original du produit uniquement (ci-après Client).

Pour bénéficier de la garantie à vie flexible, le client doit également suivre et respecter les exigences de la garantie 1 de 25 ans des câbles 3,7GCWC.

Cette Garantie à vie flexible limitée est limitée aux produits vendus par Drexma ou par un revendeur autorisé et elle couvre les pièces, le matériel et la main d'œuvre selon les termes ci-après énoncés.

Selon la présente Garantie à vie Limitée pour le câble 3.7GCWC de plancher chauffant, Drexma s'engage, si Drexma détermine qu'il y a un défaut de matériel ou de fabrication pour le Produit et que celui-ci n'a pas été endommagé suite à un usage abusif et/ou inadéquat ou dû à une modification ou à une mauvaise installation, à rembourser en entier ou remplacer le Produit, au prix indiqué sur la liste de prix autorisée de Drexma pour ledit Produit à la date d'achat. Le seul recours possible et la seule responsabilité de Drexma est le remplacement de la section défectueuse du système chauffant.

Afin de pouvoir se prévaloir de la présente garantie à vie limitée, le Propriétaire doit fournir à Drexma, dans les 90 jours de la fin des travaux d'installation des câbles :

Drexma Industries Inc; 119A Sir Wilfrid Laurier, Saint-Basile, Québec, J3V 6J7, info@drexma.com

1. Preuve d'achat des câbles
2. Preuve d'achat du ciment colle approuvé et certifié garanti 10 ans par le manufacturier
3. Preuve d'achat des thermostats
4. Preuve d'achat de la membrane
5. Preuve de l'installation par un professionnel de la membrane, des thermostats, des câbles et du ciment colle
6. Registre des tests Megger effectués par un électricien qualifié avec les coordonnées de cet électricien
7. Le formulaire de registre de garantie Drexma disponible à l'adresse suivante : www.drexma.com8. Fournir 4 photos de l'installation, 1) soit avant l'installation 2) après l'installation du câble, 3) après l'installation du couvre plancher et 4) après l'installation de la boîte électrique et de la connexion au réseau électrique.

Les branchements électriques et les tests doivent être réalisés par un électricien qualifié uniquement.

Il est obligatoire d'installer un boîtier électrique mural extra large (2 ½» min.) et extra profond (2 ½» min.) pour accommoder le relai de fuite à la terre (DDFT), à l'arrière du thermostat. Un produit acceptable est: Iberville #3004LH-RT ou plus grand (ou tout produit équivalent). De plus, il est strictement interdit de faire de multiples connexions dans cette boîte électrique. En d'autres mots, seulement une connexion électrique est permise. La ligne électrique qui amène le courant au thermostat et aucune autre ligne électrique n'est permise. Aucune jonction vers un autre produit électrique ne peut être faite.

La limite de charge par câble et par thermostat doit être de 15 Ampères.

Pour bénéficier de la Garantie Complète Limitée de 25 ans, le client doit :

Cette garantie est uniquement valide pour les combinaisons d'installations suivantes :

- Un ou des câbles n'excédant pas la charge limite de 15 Ampères et cela par thermostat.

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS COMMUNES AUX 2 GARANTIES

Pour faire une réclamation, vous devez:

- (a) Fournir à Drexma une description du problème, des photos du problème de l'installation, et une description des réparations à être



Avec Drexma Industries Inc. (la Compagnie) deux (2) types de garanties s'offrent à vous.

Bien lire et comprendre avant de choisir la garantie appropriée à vos besoins.

exécutées avant l'exécution des travaux;

(b) À vos frais, si Drexma le juge nécessaire, expédier le produit à Drexma, au représentant local ou au distributeur;

(c) Envoyer la preuve que l'installation a été effectuée selon les directives du guide d'installation du produit ou selon un dessin spécifique ou selon les directives d'installation de Drexma pour ce projet;

(d) Fournir la preuve que le produit a été installé selon le Code Canadien de l'Électricité (CCE) ou le Code National du Bâtiment (CNB) ou les normes d'un code du bâtiment et électrique local en vigueur;

(e) Fournir la facture d'achat du Produit;

(f) Avoir la facture du branchement du système par l'électricien;

(g) Fournir le formulaire de Registre des tests de câbles dûment rempli et les photos d'installation et la garantie dûment complétée.

NON COUVERT PAR LA GARANTIE

Ne sont pas couverts par la garantie:

(a) Tout dommage accidentel ou dommages-intérêts indirects, incluant les dérangements, une perte de temps ou une perte d'argent;

(b) Tout matériel ou main-d'œuvre requis pour la réparation ou le remplacement du Produit ou des accessoires, qui n'a pas été préalablement autorisé par écrit par Drexma;

(c) Tout matériel ou main-d'œuvre requis pour le retrait, les réparations ou le remplacement du couvre-plancher qui n'a pas été préalablement autorisé par écrit par Drexma;

(d) Tout coût relié à l'envoi du produit, du contrôle ou tout produit concernant les produits électriques ou du plancher.

(e) Les installations à l'extérieur, submergées, de douches et de douches-vapeur.

(f) Les produits suivants ne doivent pas être installés: carreaux de verre, carreaux (céramique) avec un endos de résine, pierre naturelle ou céramique sensible à l'humidité (poreuse) et tapis.

(g) Toute utilisation commerciale;

La garantie Drexma pour câble de plancher chauffant 3.7W

Drexma ne peut être tenue responsable de tout dommage consécutif par un ouvrier qualifié, visiteur sur le site de travail ou dommage consécutif à des travaux exécutés après l'installation.

Drexma décline toute garantie concernant les aspects non couverts dans le présent document y compris toute garantie implicite quant à la qualité marchande ou toute garantie implicite de convenance précise. Drexma décline toute responsabilité quant aux dommages particuliers, indirects, secondaires, accessoires ou consécutifs reliés à la propriété ou à l'utilisation de ce produit, y compris les inconvénients ou la perte de jouissance. La garantie offerte par Drexma apparaît exclusivement dans ce document.

Aucun agent ou représentant de Drexma n'est autorisé à étendre/modifier cette garantie à moins qu'une telle garantie étendue/modifiée soit présentée par écrit par un cadre de Drexma. En raison des différences au niveau de l'isolation du bâtiment et du plancher, du climat et des revêtements de sol, Drexma ne garantit d'aucune façon que le plancher atteindra une température particulière quelconque ou que la température du plancher augmentera. Il est donc possible que les utilisateurs soient satisfaits ou insatisfaits du niveau de chaleur généré par le plancher chauffant.

Drexma ne garantit pas que les câbles produiront le niveau de chaleur spécifié sur la plaque signalétique du câble, dans les documents techniques ou manuels d'installation lorsque celui-ci fonctionne à la tension nominale spécifiée.

Loi Applicable

Ces Garanties seront régies et interprétées exclusivement et conformément aux lois de la province de Québec au Canada. Tout conflit entre Drexma et le détenteur de la garantie implique l'obligation de se conformer aux lois en vigueur lors du conflit.

Modalités et conditions

Vous devez vérifier les boîtes et les emballages immédiatement à la livraison pour confirmer que tous les composants ont été livrés et pour identifier les composants possiblement endommagés pendant le transport. Tout dommage visible ou tout composant manquant doit être porté à l'attention du personnel de Drexma avant d'accepter le Produit. Une fois la livraison acceptée, la Compagnie et le personnel de livraison sont libérés de toute responsabilité. Toute non-conformité dans la quantité ou le type de composant livré doit être portée à l'attention de Drexma dans les 15 jours suivant la date de livraison indiquée sur le bon de commande du colis.

Ces garanties sont effectives pour les clients éligibles à partir du 01 janvier 2018.



Avec Drexma Industries Inc. (la Compagnie) deux (2) types de garanties s'offrent à vous.

Bien lire et comprendre avant de choisir la garantie appropriée à vos besoins.

Coordonnées du client Drexma (dûment rempli)

| | |
|--|--|
| Nom de l'acheteur : | |
| Courriel de l'acheteur : | |
| Lieu d'achat (magasin, entrepreneur, autre) : | |
| Date de l'achat : | |
| Nom de l'électricien : | |
| Coordonnées de l'électricien : | |
| Numéro du/des câble(s) : | |
| Nom et couleur de la membrane : | |
| Nom et/ou numéro du thermostat : | |
| Installation faite par : | |
| Nom et numéro du ciment-colle utilisé : | |
| Vérification du produit faite lors de la réception et avant l'installation : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | |

Annexe 1

Ciment-colle accepté pour fixer la membrane au sous-plancher et nivelant accepté pour mettre sur la membrane :

- Mapei;
Thin-set / Ciment-colle: LFT, LHT, Kera Flex Plus
Leveler / Nivelant : Novoplan 2, Ultraplan 1, Autolissant Plus
- Proma
Thin-set / Ciment-Colle: Pro Flex Select, Pro p-151 all versions
Leveler / Nivelant: ProPlan CG ou ProPlan
- Laticrete :
Thin-set / Ciment-Colle: 254 Platinum modified
Leveler / Nivelant: NXT Level Plus
- Flextile
Thin-set / Ciment-Colle: Flextile 5100 (Porcelaine Bond) grey only
Leveler / Nivelant: FlexFlow (¾ inch) and FlexFlow Plus (½ inch)
- Ardex :
Thin-set / Ciment-colle: X5
Nivellant Leveler / Nivelant : LBB, K6a0
- Custom :
Thin-set / Ciment-colle : Prolite, Megalite
Leveler : LevelQuick RS
- TEC : Centura distribution
Thin-set / Ciment-colle : Ultimate 6 Plus
Leveler : TA200 (Level Set 200)
- Quikrete
Thin-set / Ciment-colle: Quikrete Thins Set Multi-Purpose N° 1550
Leveler : QUIKRETE® (N° 1249-50)
- Schluter :
Thin-set / Ciment-colle: All-set & Fast-set
Leveler : ASTM-F2873 de ASTM International (ASTM)

- Henry :
Thin-set / Ciment-colle: Ardex X5 ou Ardex X 77
Leveler: Henry 555 LevelPro
- Kiesel :
Thin-set / Ciment-colle: Trio Superflex
Leveler: Ki1
- Drexma :
DrexBond

Membrane de désolidarisation accepté :

- Ardex : Flexbone
- Mapei : Mapeheat – prodesso-Heat
- Nuheat : Prodesso-Heat
- ~~Laticrete : Strata_MAT_XT~~ – Prodesso-Heat
- Flextherm; Prodesso-Heat
- Stelpro : Prodesso-Heat
- Ouellet : Warmup – DCM-PRO
- Warmup :DCM-PRO
- ~~Prova : Prova flex Heat~~
- Progress Profiles : Prodesso-Heat
- SunTouch : HeatMatrix
- Drexma DrexMat
- Schluter Ditra-Heat & Duo